

Vers une suppression des catégories A, B et C ?

Le gouvernement veut remplacer une rémunération de la qualification, qui appartient à chacun, par un salaire sur les compétences, définies par l'employeur.

Cette offensive s'inscrit dans la politique menée contre le code du travail et les conventions collectives. Elle est liée à la réforme destructrice de l'école appelée « choc des savoirs » rejetée par tous. Ce qui est visé, c'est moins de diplômes, moins de qualifications reconnues dans les conventions collectives et les statuts. Tout cela pour baisser le « coût du travail », briser nos garanties collectives.

A l'inverse, le déroulement de carrière, offre la possibilité de se former, de passer des concours. Il permet de se projeter sur une carrière. Chacun peut progresser, améliorer sa qualification et faire augmenter sa rémunération. C'est un enjeu important pour la continuité du service public avec des cadres et des agent.es qui sont encouragé.es à rester dans la collectivité, qui transmettent leur savoir aux nouveaux.

Avec les difficultés de recrutement, le manque de moyens, les cadres peuvent se retrouver en situation de ne pas pouvoir rendre un service de qualité. Certains en souffrent, d'autres reportent la pression sur leur équipe, au risque de se disqualifier auprès des encadrant.es intermédiaires et des agent.es qui voient leurs conditions de travail se dégrader. Parfois, il leur est plus simple de proposer des privatisations, partielle ou totale d'activités, plutôt que de continuer à gérer sans moyens.

Mais au final, c'est le Service Public, les cadres et les agent.es qui sont perdants. La Fonction Publique a besoin de toutes ses catégories, A, B et C, pour répondre aux besoins de la population.



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvillede lyon.fr



FIER-E-S
de la
FONCTIONNAIRES !